

Objet : Compte-rendu sommaire
Réunion du vingt trois mai deux mille quatorze

=====

Etaient présents : J.-G. NAST, R. SAMARDIA, J.-G. ROBEZ-MASSON, B. BOURGEOIS, Y. BONDIER-MORET, I. BONNEVILLE, V. DUMONT-GIRARD, S. GAUDY, O. MOUGIN, B. NOUGIER, R. TEDOLDI, C. ARBEZ, Ch. PROST-ROMAND.

Etaient excusés : A.-M. JOLY procuration à Y. BONDIER-MORET.

Etait absent : F. ANTONIO.

Le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Personnel
- Convention avec GRDF
- Convention avec les consorts Ghéno

Personnel

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la mise en place de l'Indemnité d'Exercice de Mission des Préfectures concernant la catégorie des adjoints d'animation.

GRDF

Le Maire expose le dossier de GRDF qui concerne le réseau de gaz de ville du secteur de La Doye situé sur la commune de Longchaumois. Jusqu'à présent aucune convention n'avait été mise en place, le contrat prévoit une redevance de 907,30 € par an. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, le Maire à signer la convention avec GRDF.

Convention

Le Maire expose le projet de convention à passer entre la Commune et Monsieur et Madame Ghéno concernant les travaux de création d'un chemin sur une parcelle leur appartenant au lieu-dit les Monts de Bienne.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer cette convention.

Délégation de signatures et de compétences au Maire

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de confier à Monsieur le Maire les délégations relatives aux marchés publics, aux contrats d'assurance, à la création de régie, à la gestion des concessions du cimetière et au paiement des différents honoraires.

Le Conseil Municipal s'oppose, à l'unanimité, au transfert des pouvoirs de police du Maire au Président de la Communauté de Communes.

Nomination Commission des impôts directs

Le Maire précise le rôle des membres de cette commission et rappelle les règles d'urbanisme de base notamment l'obligation d'autorisation préalable à la réalisation de travaux.

Objet : suite du compte rendu sommaire

=====

Le Conseil Municipal propose une liste de présentation de 12 commissaires titulaires ainsi que 12 suppléants. La Direction Générale des Finances désignera ensuite, selon cette proposition, 6 membres dans chaque catégorie.

Lotissement Sur le Pré

Les travaux de viabilisation étant terminés, le bornage précis des parcelles a été réalisé. Suite à une erreur de la part du cabinet Colin, la superficie de certaines parcelles se trouve modifiée. Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, le prix des parcelles.

Le Conseil Municipal accepte l'enregistrement d'une modification budgétaire de 20 € afin d'équilibrer les opérations d'ordre.

Anim'Rosset

Le Maire présente le bilan final de l'achat et de la mise en service du fil neige qui est de 7981,58 €. Le Conseil Municipal accepte la subvention d'Anim'Rosset d'un montant de 1606,78 € et note que l'Association a pris à sa charge l'achat de fournitures pour la somme de 1393,22 €. Sa participation financière totale est donc de 3000 €. Anim'Rosset a pris en charge bénévolement le suivi du dossier, le creusement de la tranchée, la réalisation de la modification de l'armoire électrique.

Le Conseil Municipal tient à remercier Rémi Basmaji, ainsi que les bénévoles d'Anim'Rosset et plus particulièrement, Laurent Berthet, sans qui le projet n'aurait pas abouti.

Droit de préemption urbain

Le Conseil Municipal prend connaissance de deux droits de préemption urbains concernant des ventes situées en zone UY et UB. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas appliquer son droit de préemption.

Dénomination de voie et numérotation de lieux-dits : (hameaux)

Le Maire expose le projet de dénomination et de numérotation des hameaux de Rosset, Orcières et Baptaillards. Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, ce projet de numérotation.

Demandes de subvention

Le Conseil Municipal prend connaissance d'une demande de subvention de l'association des « Amis des Orgues du Haut-Jura » :

- d'un montant de 800 € pour l'organisation d'un concert à Longchaumois le 7 août 2014 à 20h30 en l'Eglise. Le Conseil Municipal accorde à l'unanimité cette subvention.

- d'un montant de 1500 € pour l'enregistrement d'un CD. Le Conseil Municipal à l'unanimité refuse d'accorder cette subvention jugeant le montant trop élevé.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal prend connaissance :

- ✓ d'un courrier de l'inspecteur d'académie relatif à la sécurité informatique des écoles. Une vérification sera faite par rapport au système utilisé et au bon fonctionnement de l'antivirus.

Objet : suite du compte rendu sommaire

=====

✓ du planning des sessions d'informations présenté par le CAUE.
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de poursuivre l'adhésion de la commune à cet organisme.

✓ de l'organisation, sur le circuit de Bresse, de la « 7^{ème} journée des braves », journée de sensibilisation à la sécurité routière destinée aux motards.

✓ d'une note d'information relative à la réforme de l'organisation territoriale du service des routes du Conseil Général Le Conseil Municipal décide de se rapprocher des maires de Morez et de Morbier afin qu'une demande commune d'explications soit faite auprès du Conseil Général du Jura, de plus le conseil souhaite connaître la position à ce sujet, de Monsieur le Conseiller Général du Canton.

✓ d'un livret d'information destiné aux conseillers municipaux nouvellement élus, « Votre commune ».

✓ de la programmation du concert du Festival de Musique du Haut-Jura le dimanche 08 juin 2014 à 18 h en l'église.

✓ de la carte postale de remerciements pour la participation communale à la classe de mer de Quiberon.

Roland SAMARDIA propose d'organiser pour les conseillers une visite de la salle Lacuzon et du commerce, deux dates sont fixées. Il fait le point sur le résultat de l'appel d'offre du marché voirie. Il informe le Conseil Municipal qu'un devis a été demandé pour l'élargissement d'une portion de la route du Béchet.

Carine ARBEZ demande des précisions sur l'accueil des Pancratiens.

Béatrice NOUGIER et Sylvie GAUDY transmettent les interrogations des parents d'élèves au sujet des nouveaux rythmes scolaires.

Yann BONDIER-MORET fait part de la présence de trous sur la chaussée.

Odette MOUGIN donne un compte-rendu de l'Assemblée Générale de la Maison de la Flore.

Christian PROST-ROMAND présente les itinéraires et animations pour la randonnée des savoirs qui a lieu samedi 5 juillet 2014. Une réunion ouverte à tous est prévue le vendredi 13 juin à 19h30 à la Salle Espace Loisirs.

Irénée BONNEVILLE présente le compte-rendu de la réunion du Syndicat des eaux de Bellefontaine et du Syndicat du Massacre.

Séance levée à 24 heures.

Fait en Mairie, le 03 juin 2014

Le Secrétaire de séance

Irénée BONNEVILLE